



Info@ASDCGG74

N° 0117



Le mot du Président :

Cher (e)s adhérent (e)s,

Je vous présente, au nom de l'ensemble des membres du comité, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Je vous souhaite de réaliser vos projets personnels et cynégétiques dans la joie et la sérénité.

J'espère que cette saison de chasse qui se termine aura été à la hauteur de vos espérances, et même si certains gibiers n'étaient pas au rendez-vous, vous aurez su profiter de ces instants privilégiés de partage avec Dame nature. Le cérémonial de préparation des affaires la veille au soir pour être à l'heure au rendez-vous du matin, ou, le temps de prendre un café et de commenter la dernière sortie est un rituel. Les chiens au chenil sentant l'heure fatidique du départ s'approcher s'impatientent en gémissant espérant qu'ils seront de la fête pour cette escapade champêtre. Nous allons pendant quelques semaines penser à ces émotions, un sanglier qui malgré sa taille imposante aura su déjouer notre attention, ce cerf majestueux, se présentant au poste alors que ce n'est pas notre équipe qui a le bracelet. Autant de chasseurs autant d'anecdotes, autant d'histoire à partager. Un repas de chasse sera l'occasion également de partager et de faire connaître la venaison à des non-initiés.

Les armes sont des outils qui valent cher et qui ont besoin d'entretien, il ne faut pas hésiter en cas de doute de passer chez son armurier, et vous pourrez venir vous entraîner au stand à Douvaine.

Christophe Deya

Profitons de cette parenthèse pour améliorer nos connaissances tant théorique que pratique.

Titulaires ou non du Brevet Grand Gibier, l'ANCGG vient de lancer un nouveau logiciel d'entraînement et de contrôle des connaissances dénommé « QUIZ GRAND GIBIER ».

Ce logiciel est accessible aux adhérents de l'ASDCGG à partir du lien suivant : <http://quiz.ancgg.org>

Pour vous connecter, il suffit de rentrer un identifiant et un mot de passe.

Identifiant : L'adresse email que vous utilisez habituellement avec l'association **il est donc impératif de nous donner votre adresse email lors de votre renouvellement de cotisation.**

Mot de passe : votre numéro d'adhérent (celui indiqué sur votre carte d'adhérent adressée l'an passé).

Dès la première connexion le logiciel vous demandera d'entrer un nouveau mot de passe personnel pour préserver votre confidentialité.

En cas de perte de la carte, merci de faire une demande par mail auprès de notre responsable qui vous communiquera identifiant et mot de passe :

Mr XXXX

Mail : xxx@xxx.fr

L'accès au logiciel est valable pendant toute l'année calendaire, plus les 3 premiers mois de l'année suivante pour vous laisser le temps de renouveler votre cotisation et ainsi préserver vos droits d'accès.

Nous vous souhaitons d'agréables moments de découverte sur notre nouveau logiciel.

Constatations de fin de saison :

Lors de discussions avec d'autres chasseurs, il apparaît, qu'à partir de la mi-décembre un nombre important de laies étaient gestantes prêtes à mettre bas ou avaient déjà été vu au chaudron avec des marcassins. Ce mois est en principe la période de rut pour l'espèce avec des naissances en mars avril. Si l'hiver est doux, ces marcassins nés en ce début d'année ont des fortes chances de survivre, la quantité de fruits forestiers (glands, faines, châtaignes) est très importante et les laies n'auront aucun mal à trouver leur nourriture dans les forêts. Il faudra être attentif pour prévenir des éventuels dégâts dans les semis de printemps.

Nous avons déjà parlé des colliers de repérages qui sont utilisés pour suivre la chasse, alors qu'il ne devrait être allumé que pour la récupération des chiens en fin de traque. Il y a maintenant les appareils photos de surveillance qui envoient un MMS ou un mail. Plus besoin de faire le pied on sait où sont les sangliers ou au moins à quelle heure ils sont passés. Tristes nouvelles et triste façon de procéder pour ces « chasseurs » si l'on peut les nommer ainsi.

Du côté des réglages :

Nous avons réalisé en 2016 **416** réglages sur cible fixe et **137** tirs sur sanglier courant.

Vous avez manqué l'animal de votre vie, vous n'avez plus confiance en votre arme, votre arme est tombée...

La solution : Le REGLAGE ! Pensez à réaliser et à cibler vos armes au moins une fois par an.

Quelques rappels : L'accès au réglage des armes sera ouvert à tous le mercredi à partir du 14 juin 2017 dès 15 heures et ce jusqu'au 25 octobre 2017.

Une demi-journée réglages aura lieu le samedi 2 septembre 2017 de 14 à 18 heures.

Stand de l'Arquebuse Aubonne, route de Genève 74140 DOUVAINE.

Renseignements : François BOVAGNE 04 50 94 55 67 ou email : françois.bovagne@orange.fr

Rappel : Vous devez impérativement vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir pour transporter votre arme en toute légalité

Cotation des trophées :

Si vous avez tiré un beau trophée cette saison et qu'il n'est pas encore naturalisé nos cotateurs sont à votre disposition pour déterminer le nombre de points, c'est toujours une information intéressante même si vous n'avez pas battu le record de France ou du département.

Attention : seuls les massacres peuvent être cotés trois mois après la date du tir. Si vous envisagez de faire naturaliser la tête, prévenez votre taxidermiste de façon à la faire coter avant la naturalisation complète. Les défenses et grès des sangliers doivent être libres de façon à permettre toutes les mesures nécessaires et pas fixés de façon définitive sur un support.

Enfin nous vous rappelons que Dominique CHATEL qui a été formé par notre regretté Marcel BOUVIER a pris sa suite pour l'analyse de l'âge des cerfs par la méthode de MITCHELL.

Dominique CHATEL : 150 vers le Four 74500 ST PAUL EN CHABLAIS Tel : 06 71 71 30 94

Ou 04 50 75 43 06



Liste des cotateurs de la Haute Savoie

BALSAT Philippe : 104 rue de la Charrière 74140 SAINT CERGUES - 04.50.43.56.48

BOVAGNE François : Le Ferney 74560 LA MURAZ - 04.50.94.55.67

CHATEL Dominique : 150, Vers le Four 74500 SAINT PAUL en CHABLAIS - 0450754306

DELOCHE André : Le Paradis - 74230 THÔNES - 04.50.02.09.75

DEYA Christophe : Lot.Les Bottolieres 150 chemin des Dampnes 74200 MARIN - 04 50 26 26 53

JANIN Roger : 147 route du Pont Rouge - 74380 CRANVES SALES - 04.50.39.31.19

JOLIVET Rémy : Chez Padon 74130 FAUCIGNY - 04.50.03.65.24

Les cours pour le Brevet Grand Gibier commenceront le lundi 6 mars 2017 à St Cergues.

- Tir sanglier courant le samedi après midi dès 14 h 00 : 08 et 29 avril, 13 et 20 mai, 17 juin, 05 et 26 août

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 31 mars 2017 à SAINT CERGUES

QUESTION DE POINT DE VUE

LA VISION DES COULEURS CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES AUTRES MAMMIFERES

Cette question nous concerne en tant que chasseurs parce que nous poursuivons deux objectifs qui paraissent contradictoires et qui alimentent de nombreuses discussions:

- être visibles des autres chasseurs pour des raisons de sécurité, ce qui a peu à peu conduit au port de tenues orange fluo qui auraient été impensables il y a quelques années ;
- être le moins vu possible par les gibiers que nous chassons, ce qui a conduit à des tenues de camouflage largement inspirées des tenues militaires. Cependant ces dernières cherchent à camoufler des hommes à la vue d'autres hommes.

Nous savons tous que les animaux que nous chassons ont pour la plupart meilleure ouïe et meilleur odorat que nous. Nous n'avons pas de mal à imaginer ce que entendre ou sentir mieux signifie. Il est par contre plus difficile de comprendre comment on peut voir non pas mieux ou moins bien mais différemment.

La vision repose sur quatre fonctions : analyser les formes, apprécier les distances, repérer les mouvements, distinguer les couleurs. Elle est possible car les yeux des hommes comme ceux des autres mammifères comportent deux sortes de cellules : les bâtonnets qui perçoivent la lumière et les cônes qui perçoivent les couleurs et aident à distinguer les détails. Cependant la nature des cônes et les proportions de cônes et de bâtonnets peuvent beaucoup varier selon l'espèce considérée ainsi que la taille et la position des yeux sur la tête (sans oublier la hauteur de la tête par rapport au sol).

La couleur nous semble un attribut essentiel des objets : ils « sont » bleus, verts, rouges... et cela nous paraît (à presque tous) évident et pourtant la vision des couleurs est un sujet complexe.

Le Larousse définit la couleur comme « la sensation que produisent sur l'œil les radiations de la lumière telles qu'elles sont absorbées ou réfléchies par les corps ». Les radiations visibles pour nous humains se situent en gros entre 400 (le violet) et 700 (le rouge) nanomètres. En dessous c'est l'ultraviolet et au-dessus l'infrarouge que nous ne percevons pas, même si c'est possible pour d'autres animaux.

Mais pour que nous puissions différencier ces radiations nous avons besoin de nos cellules cônes et d'assez de lumière. Tôt le matin, « au petit gris » la lumière n'est pas suffisante pour faire fonctionner les cônes et nous avons beau savoir que l'herbe est verte ce n'est pas ce que nous voyons à ce moment-là.

La grande majorité des hommes et la quasi-totalité des femmes possèdent trois sortes de cônes qui permettent de distinguer les uns le bleu, les suivants le vert et les derniers le rouge. Les scientifiques nous appellent des « trichromates ». Mais il existe parmi nous des « daltoniens » (du nom de John DALTON physicien et chimiste britannique qui publia en 1798 la première étude sur le sujet après avoir découvert son propre trouble de la vision des couleurs). Cette anomalie peut résulter d'une lésion mais elle est le plus souvent d'origine génétique. Elle peut prendre plusieurs formes selon que les cônes permettant de distinguer une couleur - bleu, vert ou rouge - sont totalement absents ou seulement déficients. John DALTON n'ayant pas les cônes de réception du vert confondait le rouge et le vert. Elle concerne environ 8% des hommes et 0,4% des femmes.

L'analyse des yeux des mammifères autres que l'homme montre que - à l'exception des singes - la plupart d'entre eux sont « dichromates » ne possédant pas les cônes de réception du rouge et ne peuvent donc pas distinguer entre rouge et vert. Par contre ils ont plus de bâtonnets que nous et parfois une membrane réfléchissante au fond de l'œil, c'est ce qui fait briller leurs yeux la nuit. Ils peuvent donc en général voir mieux que nous la nuit ou par lumière faible et repèrent immédiatement tout ce qui brille. Enfin plus leurs yeux sont situés sur le côté de la tête, plus leur vision est panoramique : un cheval voit presque à 360°.

Dès lors comment nous voient-ils ? C'est la question qui sera traitée par un vétérinaire ophtalmologue pour notre Assemblée Générale.



BREVET GRAND GIBIER



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur www.asdcgg74.com ou www.ancgg.org.

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Désireux de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2017.

Ci-joint un chèque d'acompte de 50 € à l'ordre de l'A.S.D.C.G.G.74 en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tôt à :

BALSAT Philippe 104, rue de la Charrière 74140 SAINT CERGUES Tél : 0450435648
Mail : philippe.balsat@orange.fr

Les cours débuteront le 6 mars 2017 à 19 h 30, salle multimédia derrière l'église 74140 SAINT CERGUES

Rappel: Assemblée générale de l'ASDCGG74 le vendredi 31 mars 2017 à SAINT CERGUES



**OUVERT du Lundi au
Jeudi de 17h15 à 19h45
Vendredi de 16h à 20h
Samedi de 14h à 19h**

ARMURERIE Chappaz
354 route de l'Eglise 74370 CHARVONNEX

ARMURERIE Chappaz

Tél. 04 50 60 30 23
Fax 04 50 60 38 55